



RÉF : RA06

La foudre : le phénomène, la réglementation et l'analyse du risque

COMPRENDRE ET CONNAÎTRE POUR SE PROTÉGER

OBJECTIFS Comprendre les phénomènes de la foudre. Connaître les exigences de la normalisation et de la réglementation. Identifier les protections foudre. Se préparer à l'audit de certification Qualifoudre.

PUBLIC

Inspecteurs des Installations classées (IC) et des installations nucléaires de base, responsables de la sécurité, des services d'ingénierie, des travaux neufs et de la maintenance. Candidats à la certification Qualifoudre N1 et N2.

LES + DE LA FORMATION

Illustration par des films et exercices pratiques avec un expert du risque foudre.

CONTENU

- Présentation du phénomène foudre:
 - formation d'un orage, des éclairs puis de la foudre,
 - les différents types de coups de foudre.
- Agressions directes et indirectes de la foudre :
 - sur les installations industrielles,
 - effets thermiques, électromagnétiques, électrodynamiques, électrochimiques, acoustiques.
- Méthodes d'évaluation du risque foudre (ARF) :
 - évaluation complète selon la norme EN 62305-2,
 - évaluation simplifiée du risque.
- Prévention de la foudre par les systèmes d'alerte, par les protections des bâtiments et des réseaux intérieurs et extérieurs à l'installation industrielle.
- Évaluation de la protection foudre et détermination des zones de protection.
- Techniques de protection vis-à-vis des effets directs et indirects.
- Normalisation française et internationale.
- Réglementation française :
 - application de l'arrêté du 4 octobre 2010 relatif à la prévention des risques accidentels au sein des Installations classées (IC) pour la protection de l'environnement (section III),
 - application des dispositions de cet arrêté aux installations existantes et aux installations nouvelles,
 - qualification des professionnels de la protection contre la foudre : exigences pour les organismes, compétences des intervenants.
- Vérification de la protection foudre.

Cette formation ne prévoit pas de pré-requis.



DURÉE 2 jours

PRIX 1 420 € HT
(les repas sont offerts)

SESSIONS

A - 22-23 mars - Paris

B - 07-08 juin - Verneuil-en-Halatte

C - 06-07 juillet - Paris

D - 28-29 septembre - Paris